



# GREVE NATIONALE JEUDI 20 NOVEMBRE

Section Académique de la Guadeloupe

## SNES Guadeloupe

2, résidence les Alpinias

Morne Caruel

97139 LES ABYMES

0590 90 10 21

Fax: 0590 83 96 14

Mél: [s3gua@snes.edu](mailto:s3gua@snes.edu)

Site:

[www.guadeloupe.snes.edu](http://www.guadeloupe.snes.edu)

## MUTATIONS 2009

Saisie des vœux sur SIAM via

I-Prof : [www.education.gouv.fr/prof-siam](http://www.education.gouv.fr/prof-siam)

Ouverture du serveur : jeudi 20 novembre 2008.

Fermeture du serveur : lundi 8 décembre 2008.

Réunion d'information :

Mercredi 26 novembre 2008

de 15h00 à 17h00

au siège du SNES Guadeloupe.

- Pour un budget 2009 sans suppressions d'emplois
- Pour de meilleures conditions d'études et de travail en collège et en lycée
- Pour le respect du paritarisme et des règles communes et appliquées à tous garantissant équité et transparence dans les mesures d'affectation, de promotion...
- Pour revaloriser nos métiers avec de vraies perspectives de carrière
- Pour une reconnaissance des qualifications par le salaire
- Pour un recrutement au niveau master avec des concours préservés et une véritable formation
- Pour un lycée de la réussite pour tous avec des parcours lisibles et cohérents, ainsi que des horaires suffisants.
- Pour un plan d'urgence du bâti scolaire : nouvelles constructions, mise aux normes.

## MANIFESTONS EN MASSE

## RASSEMBLEMENT

**8H30 IUFM MORNE MIQUEL**

## UPI dans l'académie: Peut mieux faire

Une réunion sur les UPI s'est tenue au rectorat le 27 octobre 2008. Parmi les participants se trouvaient des inspecteurs d'académie, des chefs d'établissements, des enseignants et des représentants syndicaux.

La réunion avait pour but de relever les dysfonctionnements et de proposer des améliorations.

**Etat des lieux des UPI dans l'académie :** Avec la création de cinq UPI (Unité Pédagogique d'Insertion) à la rentrée 2008, la Guadeloupe compte 23 UPI permettant la scolarisation de 271 élèves dont 19 en lycée. Les UPI accueillent des élèves souffrant de handicaps tels que des troubles des fonctions cognitives, l'autisme, la déficience visuelle. Les effectifs varient de 4 à 21 élèves. Des UPI se trouvent en Grande Terre, en Basse Terre et à Saint Martin.

**Les difficultés :** Les problèmes soulevés par les participants de la réunion sont surtout liés aux effectifs, au rôle de l'enseignant référent, à la formation des enseignants et à l'évaluation des élèves.

**Les propositions :** Les participants ont insisté sur l'importance de l'élaboration d'une lettre de cadrage permettant l'harmonisation des pratiques. Elle définirait de façon précise le PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation), les rôles de l'enseignant référent et du coordonnateur UPI, les effectifs.

Enfin, des formations sur site sont demandées par les enseignants, ces derniers jugeant préférable d'utiliser, pour la notation des élèves en UPI, des appréciations plutôt que des notes chiffrées.

Diane RINALDO



Elections  
professionnelles  
**Mardi 2 décembre**  
**Votez et**  
**faites voter**  
**SNES -FSU**

**M. Laurent DEVER**,  
Professeur des Uni-  
versités, **a été nommé**  
**Recteur de l'Académie de la Guadeloupe**, lors du conseil des ministres du mercredi 12 novembre 2008.

## Accompagnement éducatif : les « orphelins de 16h » le resteront

Après enquête, le SNES de Guadeloupe fait un bilan inquiétant de la généralisation de l'accompagnement éducatif.

Pour l'essentiel, l'accompagnement éducatif n'a pas commencé avant les vacances de la Toussaint, alors que la circulaire demandait une mise en place au 01/10. Les enseignants sont loin d'adhérer au dispositif.

Dans la majorité des cas, selon notre enquête, les trois domaines concernés & obligatoires selon la circulaire ne seront pas proposés aux élèves (soutien scolaire, activités sportives, activités culturelles), faute de personnels compétents & volontaires. Un établissement a même re-

cours exclusivement à des Assistants d'Éducation en annualisant leurs services !

La généralisation du dispositif semble faite à moyens constants, par redistribution des moyens, privant une fois de plus l'éducation prioritaire de moyens nécessaires !

Plus inquiétant encore, l'accompagnement éducatif est le plus souvent proposé uniquement à un public désigné par les équipes éducatives. On est loin de l'égalité des chances prônée par le ministre, & encore plus de l'égalité entre l'ensemble des élèves revendiquée par le SNES.

Trop souvent, les créneaux proposés correspondent aux trous des enseignants volontaires correspondant aux heures creuses de classe. Certains collègues désabusés n'hésitent pas à parler de garderie sur-rémunérée !

**Au vu de cette enquête, le SNES réitère ses demandes de soutien scolaire pour l'ensemble des élèves, avec des horaires inclus dans les services des enseignants, & qui permette à ces derniers d'intervenir auprès des élèves qu'ils connaissent, renforçant par là-même la cohérence pédagogique.**

*Guillaume MARSAULT*

## Les effectifs des collèges en Guadeloupe : Un scandale !



Dans la revue « Repères et références statistiques » de septembre 2008, du ministère de l'Éducation nationale, un chapitre est consacré à l'étude des effectifs élèves des collèges sur tout le territoire (France métropolitaine + DOM).

**Le constat est flagrant : l'académie de Guadeloupe est bien au-delà de la moyenne nationale.**

Pour vous donner un aperçu, voici quelques chiffres tirés de la revue du ministère (citée ci-dessus) et ceux du CTPA (comité technique paritaire académique) sur les prévisions des effectifs pour la rentrée 2008 en Guadeloupe. Comme le précise le

ministère, « les établissements scolaires de France métropolitaine et des DOM sont de tailles extrêmement variées » ; cependant les écarts constatés démontrent que les conditions d'enseignement et de réussite de nos élèves sont inégalitaires par rapport au reste du territoire français.

Au niveau national, l'effectif moyen des collèges est de 476 élèves. Pour notre académie, l'effectif moyen est de 620 élèves. Par ailleurs, au niveau national, seuls 5% des collèges ont un effectif supérieur à 800 élèves. En Guadeloupe, c'est 32% ; soit 14 collèges sur 43 dont le collège Bébel de Sainte-Rose qui bat le record national avec 1401 élèves à la rentrée

2008. Enfin, sur le plan national 9,5% des collégiens sont scolarisés dans un collège de plus de 800 élèves. En Guadeloupe, ils sont 53,48% !

Depuis de nombreuses années, le SNES Guadeloupe dénonce et combat cette situation de fait qui a des répercussions directes sur la réussite et le devenir de nos jeunes. Le SNES Guadeloupe réclame un plan d'urgence sur le bâti scolaire, tant sur la taille des établissements pour l'accueil des élèves que sur les risques sismiques inhérents à la zone géographique.

*Sandrine STEFKOVIC*